



INFOS Botans

AOÛT 2020

MAIRIE DE BOTANS

☎ 03 84 21 54 12

Mail: secretariat@mairie-botans.com

Web: <http://www.mairie-botans.com/>

Heures d'ouverture:

Mardi de 17h à 18h

Samedi de 10h à 11h30

TRAVAUX ANCIENNE ECOLE

Les travaux de ravalement de façade du bâtiment de l'ancienne école ont commencé le 17 août. Le déroulement des travaux pourra être perturbé suite aux restrictions des usages de l'eau.

ARRETE SECHERESSE

Le niveau **alerte renforcée** étant atteint, les usages de l'eau sont limités dans l'ensemble des communes du Territoire de Belfort.

CANICULE - VIGILANCE ORANGE

Adoptez les bons réflexes en cas de fortes chaleurs : restez chez vous, buvez de l'eau et maintenez vos habitations au frais.

Le Ministère de la Santé a mis en place un numéro vert (0.800.06.66.66), qui permet de dispenser des conseils pour lutter au mieux contre les fortes chaleurs.

NETTOYAGE DES FONTAINES

Les fontaines de la commune ont été nettoyées par Grand Belfort Communauté d'Agglomération.

MARQUAGE AU SOL

L'entretien annuel du marquage au sol sur l'ensemble de la commune sera réalisé du 18 au 21 août.

ARRETE : PORT DU MASQUE

La Préfecture du Territoire de Belfort a pris un arrêté concernant le port obligatoire du masque pour les personnes de 11 ans et plus lors des rassemblements de plus de 10 personnes, des marchés, brocante et vides greniers.

A compter du mardi 18 août au lundi 14 septembre 2020, à partir de 8 heures, le port du masque est obligatoire.

MARCHE POPULAIRE : LOU VEIL MELUN

La 27ème Marche Populaire de l'Association aura lieu:

Dimanche 13 septembre de 8h à 16h30

Une restauration rapide sera possible sur place (**sous réserve, liée aux conditions sanitaires en vigueur au 13 septembre, tout comme le maintien de cette manifestation**). Le port du masque sera obligatoire à l'intérieur de la salle des fêtes.

Inscriptions sur place : 2 euros (gratuit pour les moins de 8 ans accompagnés d'un adulte).

Prix du repas : 8 euros (assiette anglaise, fromage et dessert).

Nouvelle adresse mail : louveilmelun@gmail.com

JEUX INTERVILLAGE DE PETANQUE / DORANS

Les jeux qui devaient se dérouler cette année à Dorans **dimanche 6 septembre** à la maison du Temps Libre sont annulés.

MISE EN PLACE DU PAIEMENT DE PROXIMITE PAR LA DDFiP

Depuis le 28 juillet 2020, les habitants du Territoire de Belfort peuvent utiliser le dispositif de «paiement de proximité» mis en place par la DDFiP «Direction Départementale des Finances Publiques du Territoire de Belfort».

Ce dispositif permet de régler les factures émises par une collectivité (cantine, crèche..) un établissement public de santé, mais aussi les amendes et les impôts.

Le paiement peut se faire en espèces pour un montant inférieur à 300 euros ou par carte bancaire (sans limitation de montant) chez les buralistes partenaires agréés.

La liste des buralistes partenaires de ce dispositif est consultable sur ce site:
<http://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite>.

PREVENTION DU RISQUE D'INCENDIE DES ESPACES NATURELS

La sécheresse des derniers temps alliée à des prévisions météorologiques particulièrement défavorables (températures élevées) pour notre département amène à attirer votre attention sur le risque de feux de végétaux qui s'en trouve sensiblement augmenté.

Pour rappel, les brûlages à l'air libre sont interdits sur l'ensemble du Territoire de Belfort.

L'emploi préventif du débroussaillage notamment à l'interface des constructions et des espaces verts est à rappeler. Les travaux agricoles liés aux récoltes peuvent également provoquer des départs de feux.